

**DÉCISION SUR LA NOUVELLE DÉCENNIE DES FEMMES
AFRICAINES SUR LEUR INCLUSION FINANCIÈRE ET ÉCONOMIQUE**

La Conférence,

1. **PREND NOTE** de la fin de la décennie 2010-2020 des femmes africaines sous le thème « Approche communautaire à l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (GEWE);
2. **PREND NOTE ÉGALEMENT** des conclusions de la Déclaration de l'égalité des sexes et de la réunion de haut niveau sur l'autonomisation des femmes;
3. **NOTE AVEC PRÉOCCUPATION** l'accès très limité des femmes au financement, au leadership et aux institutions de prise de décision;
4. **DÉCIDE** de :
 - (i) **ADOPTER** la Nouvelle décision 2020-2030 des femmes africaines en tant que Décennie de l'inclusion financière et économique des femmes ;
 - (ii) **CHARGE** le Président de la Commission d'élaborer les modalités et la feuille de route de la mise en œuvre et de fournir l'appui à la mise en œuvre effective de la Décennie et de faire rapport du progrès à la Conférence tous les deux ans.